

Plan de cours

CRI1050A - Sociocriminologie 1

Hiver 2021, mercredi 20 janvier au 21 avril de 13h à 16h

En raison de la pandémie reliée à la Covid-19, ce cours se donnera exceptionnellement et entièrement en ligne pour la session hiver 2021.

Juliette Jarvis, chargée de cours
juliette.jarvis@umontreal.ca

Descripteur officiel du cours

Présentation des principales thèses sociologiques qui envisagent la question criminelle soit sous l'angle de l'explication des conduites criminelles, soit sous l'angle de la réaction sociale et du contrôle social.

Présentation du cours

Ce cours est une introduction aux apports de la sociologie quant à l'analyse et à la compréhension du phénomène criminel, de même qu'à la façon dont on y réagit. Certains criminologues s'intéressent surtout au crime ou à celui qui le commet, soit le délinquant. D'autres dirigent plutôt leur attention sur la réaction de la société face au crime; ils veulent comprendre le processus par lequel certains actes en viennent à être définis comme « déviants ». Ils s'interrogent aussi sur la manière dont le code criminel est appliqué. Enfin, ils jettent un regard critique sur le fonctionnement des organisations policières, des tribunaux criminels, des prisons et des autres mesures pénales. Le cours abordera ces différentes facettes de la criminologie.

Objectifs du cours

Objectifs généraux

De façon générale, le cours vise à :

Présenter les principales thèses sociologiques qui envisagent la question criminelle sous l'angle de l'explication des conduites criminelles ou de la réaction sociale et du contrôle social.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de :

- Définir les principaux paradigmes sociologiques en criminologie.
- Dresser un portrait des principales tendances en matière de criminalité et de saisir les principaux facteurs qui les influencent.
- Discuter des principales contributions de la sociologie criminelle à l'explication des comportements délinquants des individus.
- Expliquer les principales contributions de la sociologie à la compréhension de la réaction sociale face aux crimes et aux délinquants.
- Se positionner en ce qui a trait à des débats fondamentaux et propres à la sociocriminologie.

Approches pédagogiques

Le cours abordera :

- Les théories étiologiques du phénomène criminel;
- Les réactions sociales face au crime, qu'elles soient individuelles ou de groupe, ou encore culturelles ou étatiques;
- Certaines problématiques criminelles contemporaines.

Les cours seront donnés en mode « présentiel en ligne » incluant des activités asynchrones et synchrones. Les enregistrements ou les notes de cours seront déposés sur StudiUM. De plus, certains cours feront l'objet de visioconférences en direct, qui seront enregistrées et rendues disponibles sur StudiUM par la suite.

Les lectures obligatoires inscrites au plan de cours seront accompagnées de questions disponibles sur StudiUM en préparation des cours correspondants. Celles-ci serviront à guider la préparation des étudiants.

Les lectures optionnelles et autres documentations disponibles sur StudiUM offrent d'approfondir la matière vue dans le cours. Celles-ci ne sont pas matière à évaluation.

Respect de la propriété intellectuelle et du droit à l'image

Tout document déposé sur StudiUM pour chaque cours (incluant les enregistrements audio et vidéo) est assujéti à l'engagement de chaque étudiant de respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image. Il est interdit de reproduire un enregistrement audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, sans le consentement écrit de l'enseignant.

Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'Article 3 du *Règlement disciplinaire concernant les étudiants*.

Matériel requis

Toute la documentation relative au cours, ainsi que les liens pour l'accès aux enregistrements audiovisuels seront disponibles sur StudiUM.

Les étudiants sont responsables de leur équipement technique et de leur environnement de travail à distance. Les problèmes techniques provenant de vos propres appareils ne peuvent justifier un droit de reprise.

Il est préférable d'utiliser un navigateur (Android : Google Chrome, Apple : Safari) plutôt que l'application mobile de StudiUM pour éviter les problèmes d'affichage.

Modalités de communication

Les étudiants sont responsables de s'assurer que leur courriel institutionnel (@umontreal.ca) est activé et de consulter les communications transmises, incluant les directives de l'Université concernant les règlements pédagogiques et les mesures d'accommodements.

Concernant le cours, les informations relatives à l'accès aux visioconférences en ligne, aux évaluations etc. seront communiqués via les Nouvelles sur StudiUM.

Un forum FAQ est mis à la disposition des étudiants pour échanger avec l'ensemble de la classe et pour poser toute question de nature générale.

Toute autre question peut être adressée à la chargée de cours par courriel ou par message sur StudiUM. Les réponses seront transmises uniquement par courriel (pour les messages sur StudiUM, les réponses seront transmises au courriel institutionnel de l'étudiant).

Les étudiants qui bénéficient d'une dérogation ou d'une mesure d'accommodement doivent en informer la chargée de cours par courriel.

Les résultats des tests, du travail de session et de l'examen final seront communiqués sur StudiUM.

Calendrier et planification pédagogique

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques / Évaluations des apprentissages	Lectures obligatoires
20 janvier	<p>Présentation des consignes du travail de session et des outils de recherche documentaire</p> <p>Cours 1 : Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notions de crime et déviance - Objets d'étude 	<p>Visioconférence en direct</p> <p>Enregistrement audiovisuel</p>	
27 janvier	<p>Cours 2 : L'approche écologique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Théories de l'association différentielle, de l'anomie, des conflits de culture et des sous-cultures - Théories de l'engagement, des liens sociaux et du défi 	Enregistrement audiovisuel	
3 février	<p>Cours 3 : L'approche économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - C. Beccaria - Théories des opportunités criminelles et du choix rationnel 	<p>Enregistrement audiovisuel</p> <p>Visioconférence en direct</p> <p>Vignettes de cas (cours 2 et 3)</p>	CUSSON, Maurice (1986), L'analyse stratégique et quelques développements récents en criminologie, <i>Criminologie</i> , 19, pp. 53-70
10 février	<p>Cours 4 : Sociabilités criminelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pairs et co-délinquance - Organisations criminelles et analyse de réseaux sociaux - Élités délinquantes 	Enregistrement audiovisuel	MORSELLI, Carlo et TREMBLAY, Pierre (2004), Délinquance, performance et capital social: une théorie sociologique des carrières criminelles, <i>Criminologie</i> , 37, pp. 89-122
17 février	<p>Cours 5 : Mouvements sociaux et criminalité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les « points chauds » - Peur du crime - Tendances de la criminalité <p>Cours 6 : Étude de cas - les jeunes de rue</p>	<p>Enregistrement audiovisuel</p> <p>Visioconférence en direct</p> <p>Application des notions d'analyse (cours 4 et 5)</p> <p>Révisions</p>	HAGAN, John et MCCARTHY, Bill (1998), La théorie du capital social et le renouveau du paradigme des tensions et des opportunités en criminologie sociologique, <i>Sociologie et sociétés</i> , 30(1), pp.145-158

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques / Évaluations des apprentissages	Lectures obligatoires
24 février		Examen intra	
3 mars	Semaine d'activités libres		
10 mars	Cours 8 : La perspective interactionniste <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle social formel et informel - Construction de la déviance - Théorie de l'étiquetage et interactionnisme symbolique 	Notes de cours Exercice : vignette de cas Visioconférence en direct Retour sur l'examen intra et préparation du travail final	NAULT, Geneviève, COUTURE-GLASSCO, Émilie et LAROSE-HÉBERT, Katharine (2016), Le mal caché de la rue : le poids de l'étiquette. <i>Reflets</i> , 22 (1), 56–82.
17 mars	Conférence – Les gangs de rue	Visioconférence en direct	
24 mars	Cours 10 : Le crime comme problème social <ul style="list-style-type: none"> - Construction du « problème » - Paniques morales - Légalisation du cannabis 	Enregistrement audiovisuel Exercice : étude de cas	WEITZER, Ronald (2009), Legalizing Prostitution: Morality Politics in Western Australia, <i>The British Journal of Criminology</i> , 49(1), 2009, 88–105.
31 mars	Cours 11 : Système pénal et criminologie critique <ul style="list-style-type: none"> - Renvoi au système pénal - Société de contrôle 	Enregistrement audiovisuel Visioconférence en direct Retour sur les exercices (cours 8 à 10) Exercice : formes de contrôle social	OGIEN, Albert (2012), « V. La production sociale de la déviance », <i>Sociologie de la déviance</i> . sous la direction de OGIEN, Albert. Presses Universitaires de France, pp. 103-112.
7 avril	Cours 12 : Sociologie du droit <ul style="list-style-type: none"> - Processus de criminalisation - Application des lois et des peines - Désocialisation du droit 	Enregistrement audiovisuel Remise du travail de session	BLACK, Donald (1989), « The Desocialization of Law », <i>Sociological Justice</i> , Oxford, Oxford University Press, pp. 57-72.
14 avril	Cours 13 : Étude de cas – la prostitution Révisions	Enregistrement audiovisuel Visioconférence en direct	
21 avril		Examen final	

Modalités d'évaluation des apprentissages

Date/Durée/Heure	Objectifs spécifiques du cours qui sont visés par l'évaluation	Outils d'évaluation	Critères de correction	Pondération
24 février 3h Période 48h	Examen intra (cours 1 à 6) <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître, expliquer et appliquer les théories de l'approche écologique et de l'approche économique - Appliquer les notions d'analyse de réseaux sociaux et de la distribution de la criminalité 	Matériel autorisé : Livre ouvert	Concordance, précision, argumentation, intégration	35%
7 avril -- 23h59	Travail de session <ul style="list-style-type: none"> - Discuter et se positionner par rapport à un cas ou une problématique criminelle selon un point de vue sociologique 	Matériel autorisé : n/a	Organisation, clarté, pertinence, précision, réflexivité (voir <i>Grille de correction</i>)	30%
21 avril 3h Période de 48h	Examen final (cours 8 à 13) <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître, décrire et expliquer les principales tendances en matière de criminalité - Expliquer et appliquer les théories de la réaction sociale et du contrôle social - Analyser les problématiques criminelles abordées dans le cours 	Matériel autorisé : Livre ouvert	Concordance, précision, argumentation, intégration	35%

Travail de session

Suivant le visionnement des documentaires au choix « The Union » ou « Buying Sex », une question sera remise aux étudiants pour les amener à considérer la thématique choisie sous l'angle de l'explication des conduites criminelles et de la réaction sociale et du contrôle social.

Le travail final devra être remis en ligne le 2021-04-07. Les consignes, les normes de présentations et les critères de correction seront disponibles sur StudiUM.

Examen

Les examens intra et final porteront sur la matière divisée selon les deux parties du cours (cours 1 à 6 et cours 8 à 13), ainsi que sur les textes correspondants. Ils comporteront des vignettes de cas et des questions à choix multiples, à court et à moyen développement, incluant certaines des questions de lecture.

Ces examens seront d'une durée de 3h et seront administré en ligne. Ils seront ouverts durant une période de 48h permettant une seule tentative d'une durée de 3h consécutives.

Règles pour les évaluations	
Absence à un examen	<p>L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les sept (7) jours suivant l'absence.</p> <p>Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.</p> <p>Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin. (Article 9.9)</p> <p>Si vous n'êtes pas en mesure de vous soumettre à une évaluation à la date prévue, vous devez remplir le formulaire CHE_Absence_évaluation disponible dans le Centre étudiant, en indiquant le motif pour lequel vous ne pouvez pas faire votre examen. Votre faculté communiquera avec vous sous peu à ce sujet.</p> <p>Si vous avez des questions pour l'absence à un examen, vous pouvez contacter la technicienne en coordination de bureau (TCTB) de votre programme à l'adresse suivante : celine.bizard@umontreal.ca</p>
Retard dans la remise des travaux	<p>Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours.</p> <p>Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des quatre jours suivants. Ce délai ne peut excéder 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours.</p> <p>Si vous n'êtes pas en mesure de vous soumettre à une évaluation à la date prévue, vous devez remplir le formulaire CHE_Délai_remise_travail disponible dans le Centre étudiant, en indiquant le motif pour lequel vous ne pouvez pas rendre votre travail. Votre faculté communiquera avec vous sous peu à ce sujet.</p> <p>Si vous avez des questions pour la remise en retard d'un travail, vous pouvez contacter la technicienne en coordination de bureau (TCTB) de votre programme à l'adresse suivante : celine.bizard@umontreal.ca</p>
Normes de présentation des travaux	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie de rédaction d'un travail universitaire : https://bib.umontreal.ca/evaluer-analyser-rediger/methodologie-redaction-travail-universitaire • Citer ses sources : https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer/ • Pour tous vos travaux, et sauf indication contraire du chargé de cours, vous devez utiliser les normes APA (7^e édition) : https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa
Consignes pour le dépôt des travaux	n/a
Qualité de la langue	<p>L'évaluation tient compte de la qualité de la langue et de la capacité à utiliser la terminologie et le style propres à la discipline ou au champ d'études, voire à la profession. (Article 9.1d)</p> <p>Jusqu'à 10% de la valeur d'un travail pourra être enlevé pour les fautes de français, à raison de 0.5 point par faute. À noter : cette règle ne s'applique pas aux évaluations rédigées en salle de classe.</p>
Communication des résultats	Les notes préliminaires seront déposées dans StudiUM. La note officielle paraîtra dans le centre étudiant.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages :

Points (note en %)	Lettre	Points	Qualificatifs
90	A+	4,3	Excellent
85	A	4,0	
80	A-	3,7	
77	B+	3,3	Très bon
73	B	3,0	
70	B-	2,7	
65	C+	2,3	Bon
60	C	2,0	
67	C-	1,7	Passable
54	D+	1,3	
50	D	1,0	
- de 50	F	0,5	Faible – échec
	(S)	sans valeur numérique	Succès
	(E)	sans valeur numérique	Échec

L'étudiant dont le résultat cumulé des évaluations atteint le seuil fixé (1^{ère} colonne) est assuré d'obtenir la note indiquée à la 2^e colonne sur son relevé final

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le [formulaire](#) et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme.

Dates importantes

Date limite d'abandon sans frais **29 janvier 2021**

Date limite d'abandon avec frais **19 mars 2021**

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance.

Évaluation de l'enseignement

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

La période d'évaluation de l'enseignement se déroule de la 11^e à la 13^e semaine du trimestre. Pour accéder au système en ligne, cliquez sur le lien suivant : umontreal.ca/evaluez

Références bibliographiques

Lectures suggérées :

- Becker, Howard (1973), « Comment on devient fumeur de marijuana », *In Outsiders*, Paris, Métailié, 1985, pp. 64-89.
- Cohen, Stanley (2002), "On the Beaches: The Warning and the Impact", *Folk Devils and Moral Panics: The Creation of the Mods and Rockers*, New York, Routledge, pp. 120-148.
- Goffman, Erving (1968), La carrière morale du malade mental, *In Asylums*, Minuit, Paris, pp. 177-225
- Cusson, Maurice (1981), *Délinquants, pourquoi ?*, Bibliothèque Québécoise.
- Akers, R.L. & Sellers, C.S. (2012), *Criminological Theories. Introduction, Evaluation, and Application*. 6th ed. New York, Oxford: Oxford University Press.
- Barker, R.G. (1968). *Ecological psychology: Concepts and methods for studying the environment of human behavior*. Stanford: Stanford University Press.
- Barker, A. (2011), Peur du crime et insécurité. Quelques réflexions sur les tendances de la recherche anglo-américaine. *Déviance et Société*, 35(1), 59-91.
- Becker, G.S. (1968). Crime and Punishment. An Economic Approach. *The Journal of Political Economy*, 76, 169-217.
- Becker, H.S. (1960). Notes on the Concept of Commitment. *The American Journal of Sociology*, 66(1), 32-40.
- Becker, H.S. (1963). *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*. New York: The Free Press of Glencoe.
- Bertrand, M.-A. (2003), *Les femmes et la criminalité*, Montréal, Éditions Athéna.
- Black, D. (1976). *The Behavior of Law*. New York: Academic Press.
- Black, D. (1989). *Sociological Justice*, Oxford: Oxford University Press.
- Brochu, S. (2006). *Drogue et criminalité. Une relation complexe*. Montréal : Les presses de l'Université de Montréal.
- Brunelle, Natacha & Cousineau, M.-M. (2005), *Trajectoire de déviance juvénile. Les éclairages de la recherche qualitative*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

- Cloward, R. & Ohlin, L. (1960). *Delinquency and opportunity*, New-York: The Free Press.
- Cohen, A.K. (1955). *Delinquent Boys*. New York: Free Press.
- Cohen, L.E., & Felson, M. (1979). Social Change and Crime Rate Trends A Routine Activity Approach. *American Sociological Review*, 44, 588-608.
- Cohen, S. (1972). *Folk Devils and Moral Panics: The Creation of the Mods and Rockers*. London: Paladin.
- Cornish, D. & Clarke, R. (Eds.) (1986). *The Reasoning Criminal*. New York: Springer-Verlag.
- Flannigan, G., Green, S. & Scorgie, A. (Producer), & Harvey, B. & Scorgie, A. (Director). (2007). *The Union: The Business Behind Getting High* [Motion picture]. Canada: Score G Productions.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir*. Paris, Gallimard.
- Garland, D. (2001). *The Culture of Control*. Chicago: University of Chicago Press.
- Gassin, R. (2003). *Criminologie*. Paris: Dalloz.
- Hirschi, Travis (1969). *Causes of Delinquency*. Berkeley: University of California Press.
- Jeffery, C.R. (1965) Criminal Behavior and Learning Theory, *The Journal of Criminal Law, Criminology, and Police Science*, 56(3), 294-300.
- Laub, J.H. & Sampson, R.J. (2003), *Shared beginnings, divergent lives. Delinquent boys to age 70*. Cambridge: Harvard University Press.
- Lemert, E. (1951). *Social Pathology*. New-York: McGraw-Hill.
- Marx, G.T. (1988). La société de sécurité maximale. *Déviance et société*, 12(2), 147-166.
- Matza, D. (1969), *Becoming Deviant*, Englewood Cliffs: Prentice-Hall.
- Matza, D. (1964), *Delinquency and Drift*, New-York: Wiley.
- Merton, R.K. (1938). Social Structure and Anomie, *American Sociological Review*, 3, 672-682.
- Messerschmidt, J.W. (2004), *Flesh & Blood. Adolescent Gender Diversity and Violence*, Lanham: Rowman & Littlefield Publishers, Inc.
- Messner, S. F. et Rosenfeld, R. (1997). *Crime and the American Dream*. Belmont: Wadsworth
- Morselli, C. (2005). *Contacts, Opportunities and Criminal Enterprise*. Toronto: University of Toronto Press.
- Morselli, C. (2009). *Inside Criminal Networks*. New York: Springer.
- Morselli, C. (2013), *Crime and Networks*, New York, Routledge.
- Naylor, R.T. (1997). Mafias, Myths, and Markets: On the Theory and Practice of Enterprise Crime. *Transnational Criminal Organizations*, 3, 1-45.
- Ouimet, M. (2004). Oh, Canada ! La baisse de la criminalité au Canada et aux Etats-Unis entre 1991 et 2002. *Champ pénal/Penal field*, Vol. I.
- Parent, C. (1992). La contribution féministe à l'étude de la déviance en criminologie. *Criminologie*, 25 (2), 73-91.
- Reuter, P. (1983) *Disorganized Crime: The Economics of the Invisible Hand*. Cambridge: MIT Press.
- Sampson, R J. & Laub, J.H. (1993). *Crime in the Making: Pathways and Turning Points Through Life*. Cambridge, Harvard University Press
- Sellin, T (1938). *Conflicts de culture et criminalité*. Paris : Pedone.
- Shaw, C. & McKay, H. (1942). *Juvenile Delinquency and Urban Areas*. Chicago: University of Chicago Press.
- Sherman, L.W. (1993). Defiance, Deterrence, and Irrelevance: A Theory of the Criminal Sanction. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 30(4), 445-473.

- Shover, N. (1996). *Great Pretenders: Pursuits and Careers of Persistent Thieves*. Boulder: Westview.
- Spector, M., & Kitsuse, J.I. (2001). *Constructing social problems*, New Brunswick: Transaction Publishers.
- Sutherland, E. (1949). *White Collar Crime*. New York: Holt, Rinehart and Winston.
- Sutherland, E. (1947). *Principles of Criminology*. 4th ed. Chicago: Lippincott.
- Sutherland, E. et Cressey, D. (1966), *Principes de criminologie*, Paris, Cujas.
- Sykes, G. M. & Matza, D. (1957). Techniques of Neutralization: A Theory of Delinquency, *American Sociological Review*, 22, 664-670.
- Tannenbaum, F. (1938). *Crime and the Community*. Columbia University Press: New York.
- Tremblay, P. (2010), *Le délinquant idéal. Performance, discipline, solidarité*, Montréal : Éditions Liber.
- Wilson, J.Q, & Kelling, G.L. (1982). Broken Windows: The police and neighborhood safety. *The Atlantic*, March Issue.
- Wright Mills, C. (1956). *The Power Elite*. New York: Oxford University Press.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Guide étudiant : <https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

- Centre étudiant de soutien à la réussite : <http://www.cesar.umontreal.ca/apprentissage/>
- Centre de communication écrite : <http://www.cce.umontreal.ca/>
- Services du réseau des bibliothèques : <https://bib.umontreal.ca/>

Utilisation des technologies en classe

Captation visuelle ou sonore des cours

Rappelons que l'usage de tout document déposé sur StudiUM pour chaque cours est assujéti à l'engagement de chaque étudiant à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image.

Il est interdit de faire une captation audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, sans le consentement écrit de la chargée de cours ou du chargé de cours. Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'Article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.

StudiUM

Une plateforme numérique d'apprentissage du cours sera mise à disposition à partir du réseau interne de l'Université, StudiUM. Les étudiants auront accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l'Université comme depuis leurs propres connexions Internet.

Le chargé de cours assurera un suivi constant du contenu du site, ce qui permettra notamment aux étudiants de recevoir régulièrement des informations diverses concernant le cours, recevoir des documents en ligne, être tenus au courant des conférences, se renseigner sur les consignes du travail de session, etc.

Pour avoir accès au site, l'étudiant doit être dûment inscrit à l'Université et être détenteur d'un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM.

Vous êtes responsable de votre équipement technique et de votre environnement de travail à distance. Les problèmes techniques provenant de vos propres appareils ne peuvent justifier un droit de reprise.

Pour obtenir de l'aide technique

Pour du soutien technique, vous pouvez contacter l'équipe de soutien StudiUM en consultant le lien suivant: <https://studium.umontreal.ca/> ou en appelant au 514-343-6111 poste 44944.

En cas de problèmes techniques pendant un examen

Pour justifier une impossibilité de répondre aux tests en raison d'un problème technique émanant de StudiUM, vous devrez avoir avisé immédiatement votre chargé de cours et le secrétariat à l'adresse suivante : celine.bizard@umontreal.ca

Sur réception de vos informations, nous ferons les vérifications. Vos tentatives de connexion et l'existence d'un réel problème technique seront vérifiées et validées auprès du service technique de StudiUM. Sur cette base, l'article 9.8 du règlement des études du 1er cycle pourrait s'appliquer. Nous communiquerons avec vous, dans les plus brefs délais.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

L'utilisation de tout moyen de communication ou d'outil pédagogique est strictement réservée à des fins pédagogiques.

Pour toute aide technique concernant des outils institutionnels autres que StudiUM

Lien pour le clavardage : [clavardage.ti.umontreal.ca](https://ti.umontreal.ca).

Pour du soutien informatique, consultez la page [Soutien à distance 24/7](https://ti.umontreal.ca/soutien/soutien24-7.html) : <https://ti.umontreal.ca/soutien/soutien24-7.html>

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

Règlements des études

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Politique d'intégration : soutien aux étudiants en situation de handicap

Les facultés ont la responsabilité de mettre en place les mesures d'accommodement aux examens de leurs cours pour les étudiants inscrits au service de Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH). Vous devez tout d'abord vous inscrire au service de [Soutien aux étudiants en situation de handicap \(SESH\)](#). Un conseiller évaluera vos besoins.

Dans les deux premières semaines de cours, il est fortement recommandé d'informer les chargés de cours et de leur remettre la lettre des mesures d'accommodement émise par le SESH.

Pour demander des mesures d'accommodement aux examens, vous devez remplir le formulaire en ligne sous l'onglet de la Faculté de l'éducation permanente sur le site suivant : <http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/>.

Attention, pour être mis en place, un accommodement doit être demandé avant la date limite :

- **21 jours** avant la date de l'examen lors des trimestres d'automne et d'hiver.
- **14 jours** avant la date de l'examen lors du trimestre d'été.

Pour les examens en ligne, veuillez faire parvenir votre demande avec votre lettre de mesures d'accommodement émise par le BSESH au chargé de cours.

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

Dans les travaux : copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; inventer des faits ou des sources d'information ; obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.

Lors des examens : utiliser des sources d'information non autorisées pendant l'examen ; regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; s'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité et règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude : <https://integrite.umontreal.ca/>.